MISSION TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES	CERTIFICAT D'AGRÉMENT POUR LES VÉHICULES TRANSPORTANT CERTAINES MARCHANDISES DANGEREUSES Ce certificat atteste que le véhicule désigné ci-après remplit les conditions requises par l'accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR).		
1. Certificat n° : **ADR-19-01451-59**	2. Constructeur du véhicule : **SAMRO**	3. N° d'identification du véhicule : **VK1ST39MHRE808404**	4. N° d'immatriculation : **EZ-535-YC**

5. Nom et siège d'exploitation du transporteur, utilisateur, propriétaire :
SUEZ RV OSIS INDUSTRIAL CLEANING
Route des prés février -
59279 LOON PLAGE

6. Description du véhicule (1) : semi-remorque O4 (PTC > 10 t) (2) citerne à déchets opérant sous vide

7. Désignation(s) du véhicule selon le 9.1.1.2 de l'ADR (3) :

~~EXII~~ ~~EXIII~~ FL ~~OX~~ AT ~~MEMU~~

8. Dispositif de freinage d'endurance (4) :
☑ Non applicable
☐ L'efficacité selon le 9.2.3.1.2 de l' ADR est suffisante pour une masse totale de l'unité de transport de t (5)

9. Description de la (des) citerne(s) fixe(s) / du véhicule-batterie (le cas échéant) :
9.1 Constructeur de la citerne : **RIVARD**
9.2 Numéro d'agrément de la citerne / du véhicule-batterie : **MDR.T06001049-01**
9.3 Numéro de série de construction de la citerne / Identification des éléments du véhicule-batterie :
RIV 03 25 SCE 013
9.4 Année de construction : **2008**
9.5 Code-citerne selon 4.3.3.1 ou 4.3.4.1 de l'ADR : **L4AH+S4AH**
9.6 Dispositions spéciales TC et TE selon le 6.8.4 de l'ADR (si applicable) (7) : **TE20**

10. Marchandises dangereuses autorisées au transport :
Le véhicule remplit les conditions requises pour le transport des marchandises dangereuses affectées à la (aux) désignation(s) des véhicules indiquée(s) au N°7

10.1 Dans le cas des véhicules EX/II ou EX/III (4)
☐ marchandises de classe 1, y compris le groupe de compatibilité J
☐ marchandises de classe 1, à l'exception du groupe de compatibilité J

10.2 Dans le cas d'un véhicule-citerne / véhicule-batterie (3) :

☑ seules les matières autorisées d'après le code citerne et toute disposition spéciale indiquée au N°9 peuvent être transportées (6)

ou ☐ seules les matières suivantes (classe, n° ONU, et si nécessaire groupe d'emballage et désignation officielle de transport) peuvent être transportées.

Seules les marchandises qui ne sont pas susceptibles de réagir dangereusement avec les matériaux du réservoir, des joints, des équipements et des revêtements protecteurs (si applicable) peuvent être transportées

11. Observations :
Numéro de l'ancien certificat : ADR-17-03805-69
Les matières susceptibles d'attaquer les matériaux de la citerne ou des équipements sont à exclure

12. Valable jusqu'au :
08/07/2019

Cachet du service émetteur

Lille, le 28/02/2019

Jean-Bernard DAUCHEZ
Le Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie

1) Selon les définitions des véhicules à moteur et des remorques des catégories N et O telles que définies dans l'annexe 7 de la Résolution d'ensemble sur la Construction des véhicules (R.E.3) ou dans la Directive 97/27/CE .
2) Le cas échéant (concerne les citernes à déchets).
3) Biffer toute mention inutile.
4) Cocher la mention valable.
5) Mentionner la valeur appropriée. Une valeur de 44 tonnes ne limitera pas la « masse maximale admissible d'immatriculation / en service » indiquée dans le(s) document(s) d'immatriculation.
6) Matières affectées au code-citerne indiqué au N°9 ou à un autre code-citerne autorisé selon la hiérarchie au 4.3.3.1.2 ou 4.3.4.1.2, compte tenu, le cas échéant, de la ou des dispositions spéciales.
7) Non exigé lorsque les matières autorisées sont énumérées au n°10.2

13. extension de validité	
Validité étendue jusqu'au 09/07/2020 (A)	Cachet du service émetteur, lieu, date, signature : le 10/07/2019 038K7020 T. BERTHET AUTO BILAN FRANCE SAS au capital de 2 303 000 € R.C.S Versailles 437 807 795 Dekra - S038K154 Zone industrielle et portuaire - Rue des 38150 SALAISE SUR SANN Tél. : 04 74 29 61 78 Fax : 04 74
Validité étendue jusqu'au 18/06/2021 (A)	Cachet du service émetteur, lieu, date, signature : le 19/06/2020 038K7020 T. BERTHET AUTO BILAN FRANCE SAS au capital de 2 303 000 € R.C.S Versailles 437 807 795 Dekra - S038K154 Zone industrielle et portuaire - Rue des Balmes 38150 SALAISE SUR SANNE Tél. : 04 74 29 61 78 Fax : 04 74 86 19 52
Validité étendue jusqu'au 23/06/2022 (A)	Cachet du service émetteur, lieu, date, signature : le 24/06/2021 038K7020 T. BERTHET AUTO BILAN FRANCE SAS au capital de 2 303 000 € R.C.S Versailles 437 807 795 Dekra - S038K154 Zone industrielle et portuaire - Rue des Balmes 38150 SALAISE SUR SANNE Tél. : 04 74 29 61 78 Fax : 04 74 86 19 52
Validité étendue jusqu'au	Cachet du service émetteur, lieu, date, signature :
Validité étendue jusqu'au	Cachet du service émetteur, lieu, date, signature :
Validité étendue jusqu'au	Cachet du service émetteur, lieu, date, signature :
Validité étendue jusqu'au	Cachet du service émetteur, lieu, date, signature :
Validité étendue jusqu'au	Cachet du service émetteur, lieu, date, signature :
Validité étendue jusqu'au	Cachet du service émetteur, lieu, date, signature :

Nota : Ce certificat doit être restitué au service émetteur lorsque le véhicule est retiré de la circulation, en cas de changement du transporteur, utilisateur ou propriétaire au N° 5, à l'expiration de la durée de validité et en cas de changement notable des caractéristiques essentielles du véhicule.